

Image not found or type unknown



maison louer pendant une succession bloquée

Par **marine10**, le **23/01/2012** à **00:22**

Bonsoir, je vous écris en espérant que j'aurais une réponse. Donc je vais expliquer au plus simple... suite à un décès dans la famille où j'ai le droit à la nue propriété du bien, et l'autre personne a l'usufruit, il y a eu biensûrs comme souvent je pense des conflits dans la succession donc nous sommes au tribunal. Étant donné que cela doit passer en justice, la succession est bloquée. Mais apparemment pas pour l'usufruitier qui loue la maison! Cela est-il normal ? Merci.